



SNU.ipp 93

*Le SNU.ipp/FSU 93 informe
les PE2 stagiaires*

Le mardi 28 novembre 2006



F.S.U.

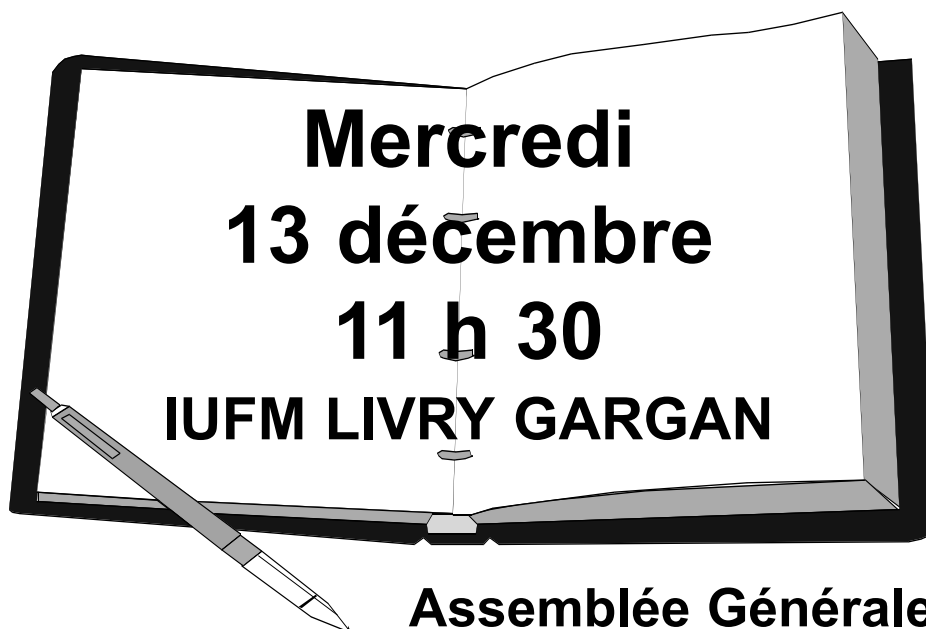
STAGES FILÉS DES PE2 - SEINE SAINT-DENIS **Appel intersyndical**

SNUipp/FSU - SUD ÉDUCATION - STE/CNT - CGT educ'action
SGEN/CFDT - SNESUP/FSU - Collectif PE2 de Livry Gargan

*Nous avons mis en
garde sur les dangers
de la mise en place
des stages filés.*

*Trois mois après
leur mise en place,
l'expérience aidant
les problèmes
se précisent.*

*Avec le concours
de stagiaires,
les syndicats
signataires vous
livrent quelques
éléments de réflexion.*



**Assemblée Générale
des PE2
et des formateurs**

**Le stage filé dit «en responsabilité» n'est pas
un outil de formation dans le contexte actuel**

Le très faible nombre de visites à caractère formatif, faute de recrutement de formateurs en nombre suffisant en est une des caractéristiques. L'accompagnement des stagiaires est insuffisant, les possibilités d'un véritable aller-retour entre «préparation -mise en œuvre- analyse» sont inexistantes. Les stagiaires ont très peu de marge d'autonomie dans une classe qui reste sous la responsabilité du titulaire. De fait, dans la situation actuelle le stage filé mobilise le temps et l'énergie des stagiaires au dépend d'une formation effective.

**Nécessité de plus de stages en pratique
accompagnée et d'un accompagnement formatif
des stages en responsabilité**

L'expérience montre que l'encadrement, les discussions, les échanges lors des stages de pratique accompagnée sont formateurs et sont les éléments nécessaires à une **véritable alternance entre théorie et pratique**. Nous revendiquons donc davantage de formateurs et le recrutement de PIUMF, d'IMF, et l'ouverture d'écoles d'application.

.../...

Des conséquences graves sur la formation continue

La mise en place des stages filés des PE2 est l'occasion pour l'IA 93 de découpler, en 2007/2008 les stages PE2 des stages de formation continuée des titulaires. La moitié des stages filés et les stages T1 seront remplacés par des PE2, grevant d'autant les possibilités de départ des titulaires. L'ensemble correspondra à une **diminution de près de la moitié de la formation continuée pour les titulaires.**

Des économies budgétaires pour couvrir de réels besoins sur le terrain

La signature du «protocole de direction» a été obtenue en échange de la mise en place des stages filés des PE2 et de la mise en place des «contrats d'avenir», une astuce du ministère pour éviter de créer les postes nécessaires de titulaires tout en accordant des décharges supplémentaires aux directeurs. Faisant mine de répondre aux revendications, le ministère engage des réformes en profondeur tant sur la direction d'école que sur la formation initiale et continue.

Une autre conception de la formation professionnelle des professeurs des écoles se dessine progressivement

Sans surestimer la conception antérieure de la formation professionnelle, les plans de formation

jusque là tentaient, par l'encadrement d'équipes inter-catégorielles de formateurs d'IUFM et de terrain stables et spécialisées, d'articuler un enseignement disciplinaire, pédagogique et didactique. La stabilité des équipes a été remise en cause par la création de postes de formateurs à temps partagé. Les plans de formation successifs ont progressivement diminué le temps de formation dans certaines disciplines (arts, sciences, psychopédagogie,...).

Le Haut Conseil de l'Education vient d'émettre une série de recommandations pour la formation des maîtres qui auront des conséquences graves pour la formation des maîtres. En l'absence d'un cadrage national, sauf celui des restrictions budgétaires, l'intégration à l'université prépare l'éclatement de la formation des maîtres : les plans de formation, les horaires de formation, les diplômes (LMD) relèveront de la responsabilité de chaque université et de leurs finances.

Dans cette perspective, la réforme en cours institue en plus une séparation radicale entre formation universitaire d'un côté et stages terrain avec apprentissage sur le tas, sous contrôle exclusif de l'employeur (inspection, IA, recteur). Cette réforme fait peser de lourdes inquiétudes sur le devenir des formateurs (PIUMF et IMF) et sur le devenir de la formation initiale.

L'intégration des IUFM à l'université se précipite, il est question de voir l'IUFM de Créteil passer à l'université Paris 12 dès janvier 2007 dans le cadre d'un décret qui est en cours d'élaboration.

RESISTONS AU DETOURNEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES PROFESSEURS DES ECOLES

Dans ce contexte, «l'expérience» de mise en place des stages filés n'est pas neutre. La résistance des premiers intéressés aux conséquences des stages filés pèsera dans les débats à venir sur l'évolution de la formation.

Participez aux débats pour organiser les actions nécessaires permettant d'obtenir des mesures immédiates pour les PE2 de cette année. En agissant ensemble pesons sur le dossier de l'évolution de la formation initiale. Le rejet du stage filé comme moyen d'ajustement pour les écoles est à soumettre au débat.

Soyons vigilants :

- Pour que la certification des PE2 tienne compte des conditions déplorables de cette année.
- Pour qu'aucune évaluation – sanction ne soit prise à l'issue des stages filés

Exigeons :

- une véritable formation initiale sur deux ans .
- Une véritable formation professionnelle en alternance.
- Une augmentation du nombre de formateurs pour la préparation et l'accompagnement des stages.

**Toutes et tous à l'assemblée générale intersyndicale
du mercredi 13 décembre à 11h30
à l'antenne IUFM de Livry Gargan**

**SNUipp/FSU - SUD ÉDUCATION - STE/CNT - CGT educ'action - SGEN/CFDT -
SNESUP/FSU - Collectif PE2 de Livry Gargan**

Pétition de soutien adressée à l'ensemble des collègues titulaires

SNESUP-FSU, STE-CNT, SGEN-CFDT, SUD EDUCATION, CGT'EDUC'ACTION, SNUipp-FSU, Collectif des délégués stagiaires

Les enseignants stagiaires (PE2) à l'IUFM sont confrontés cette année avec les stages filés à une évolution profonde de la formation initiale. Cette évolution s'inscrit dans le cadre de transformations prévoyant le passage des IUFM aux universités. Les premières mesures budgétaires sont annoncées pour le 1^{er} janvier 2007.

Le stage en responsabilité qui se découpait encore l'année dernière en 3 périodes de 3 semaines a été complètement modifié par le ministère.

La signature du «protocole de direction d'école» entre l'administration et une seule organisation syndicale minoritaire, a créé de nouvelles décharges de service pour les collègues directeurs, ainsi que les conditions de pressions très fortes contre les directions d'école qui poursuivent le blocage administratif.

Pour créer des décharges de direction pour les écoles de 4 classes (52 écoles en Seine-Saint Denis), le ministère avait 2 choix :
- soit créer des postes supplémentaires
- soit redéployer des postes déjà existants.

Dans le cadre de la LOLF et des réductions budgétaires massives, et afin de ne pas sortir du dogme de «réformer à moyens constants» le ministère a choisi la deuxième option. Ce sont donc les stagiaires IUFM que l'on a désignés comme «candidats volontaires d'office» pour combler les nouvelles décharges de direction sous la forme d'un «stage filé» d'une journée hebdomadaire sur 30 semaines... Comme il n'y a pas de petites économies, le ministère s'est aussi servi des PE2 pour assurer les compléments de service des titulaires en temps partiel à 80%. Pour finir ce tableau, des stages filés de formation continue ont été distribués aux titulaires dans les écoles dans des conditions parfois floues, parfois sous la pression. Résultat : 2400 demandes de moins de stages de formation continue par les collègues titulaires !

Les raisons budgétaires ont guidé la «trouvaille» du stage filé.

Cette dernière est censée être une période d'entrée dans le métier grâce à une véritable réflexion professionnelle sur les pratiques pédagogiques.

La mise en place du stage filé contredit parfaitement cet objectif et rend très difficile les conditions de l'entrée dans la profession !

Et les stagiaires PE2 ?

«Invités à exercer» dans les classes dès la rentrée, ils sont surchargés de travail car ils doivent assumer à la fois la préparation des cours du stage filé, les travaux des enseignements théoriques à l'IUFM, la rédaction de leur mémoire professionnel mais aussi la, préparation de leur «stage massé» (deuxième partie du stage en responsabilité) !!

Plusieurs centaines d'entre eux dénoncent la pression intolérable qu'ils subissent pendant cette année de «formation» initiale. Les stagiaires PE2 se sont organisés pour obtenir le droit à une formation initiale, dégagée des contraintes budgétaires.

Les organisations syndicales signataires vous invitent à signer cette pétition pour marquer votre soutien à la lutte des stagiaires pour leur droit à une vraie formation initiale, conforme à leurs revendications.

Je soutiens le mouvement des stagiaires PE2

NOM-Prénom	Ecole/Etablissement	Commune	Signature

A retourner au SNU.ipp 93, Bourse Départementale du Travail, 1 place de la Libération, 93016 Bobigny cedex